



DHUP

Dispositif d'Hébergement d'Urgence Pérenne

Bilan d'activité 2022

SIÈGE SOCIAL
Association Le Lien
2 rue Lataste - 33500 Libourne
Tél. 05 57 51 19 25

Mail : contact@assolelien.fr
Site internet : <https://assolelien.fr/>
SIRET : 352 096 549 000 22

INTRODUCTION

56 places d'hébergement au 31/12/2022 réparties de la manière suivante :

- 12 à Coutras,
- 9 à Castillon la Bataille,
- 23 à Libourne et Arveyres,
- 6 à Vayres,
- 6 à Sainte Foy La Grande.

Le taux d'occupation sur l'année est de 106 %

Deux maîtresses de maison et deux éducatrices sont en charge de l'accueil et de l'accompagnement des familles.

Nombre de nuitées réalisées : 21 667

Durée moyenne de séjour : 5,3 mois

Nombre de personnes hébergées : 195

Nombre de personnes sorties : 139

LE DISPOSITIF

Les bénéficiaires

Ménage avec ou sans enfant (s), en situation d'urgence, de perte de logement ou d'hébergement, de violences intrafamiliales ...

L'admission

- Orientation via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation – 115
- Accueil contractualisé pour 15 jours, renouvelable sous conditions, dans la limite de 90 jours.

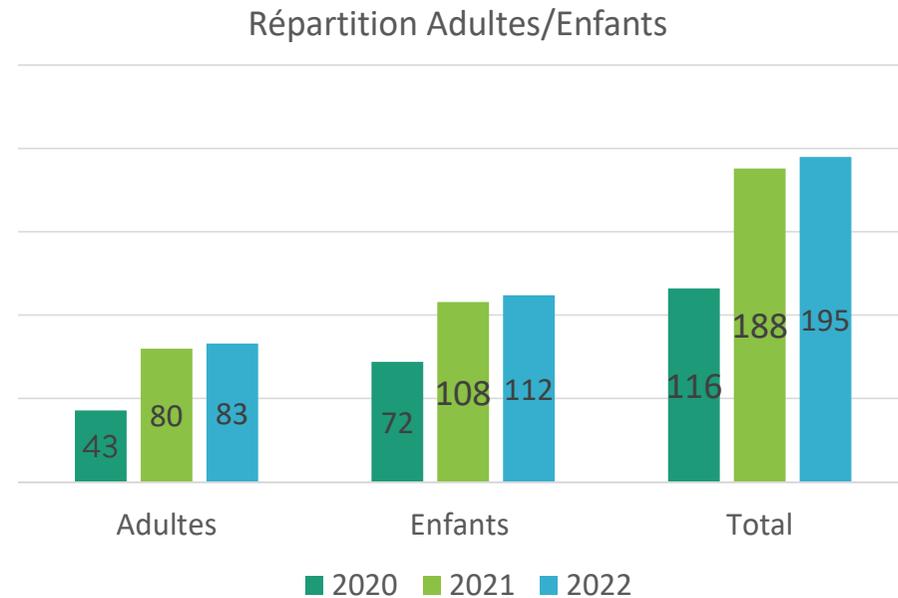
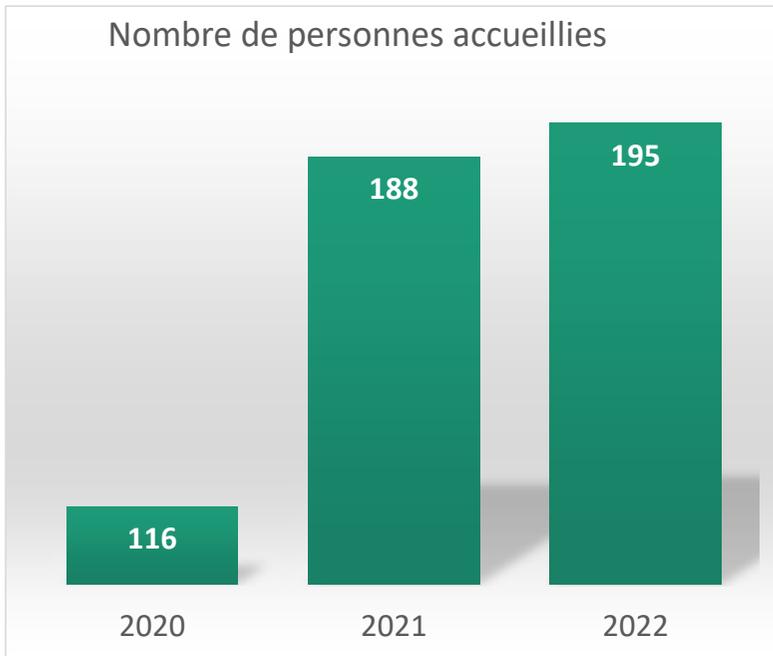
Les missions et prestations

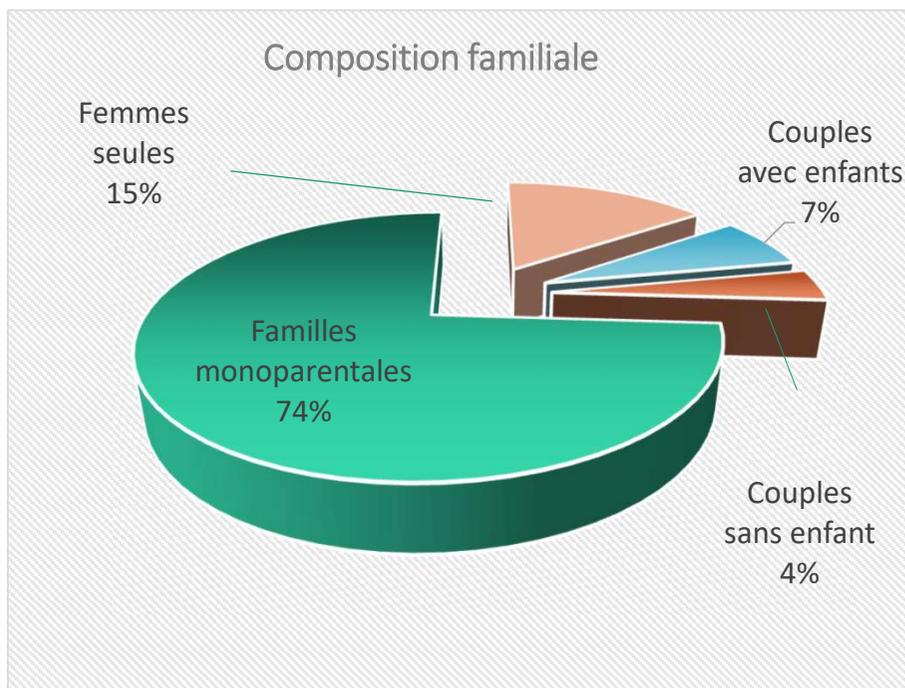
- Mettre à l'abri les familles en situation d'urgence ;
- Accompagner la personne à se mobiliser dans la réalisation de ses démarches ;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants ;
- Médiatiser les relations entre colocataires ;
- S'assurer que les besoins de première nécessité soient satisfaits pour les personnes accueillies ;
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins de santé, en partenariat avec le référent social ;
- Travailler en lien avec le prescripteur et le ménage, autour d'une solution de relogement ou d'hébergement adapté.

L'hébergement est proposé en colocation, au sein de résidences situées sur le territoire du Libournais. Les logements sont équipés. Les animaux ne sont pas acceptés.

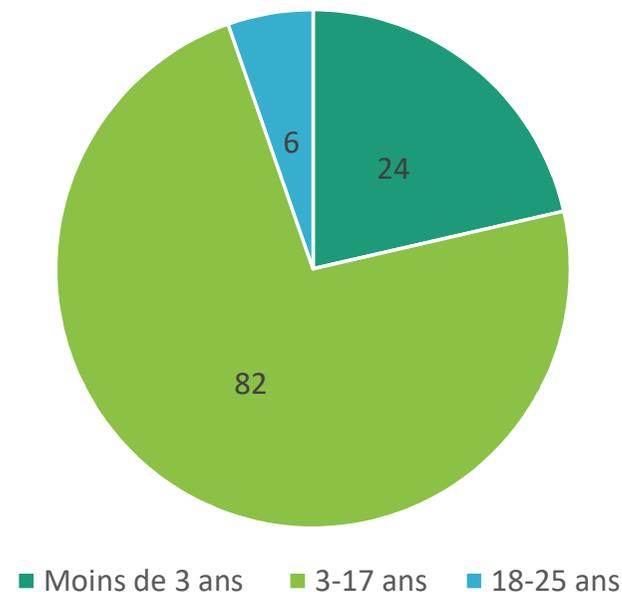
CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

En 2022, 195 personnes ont été hébergées sur l'ensemble des sites (Coutras, Libourne, Castillon, Sainte Foy La Grande et Vayres), 83 adultes (dont 10 femmes enceintes) et 112 enfants (**dont 33 âgés de 3 ans et moins**). Ce qui correspond à l'accueil de 73 ménages.





Répartition par âge des enfants

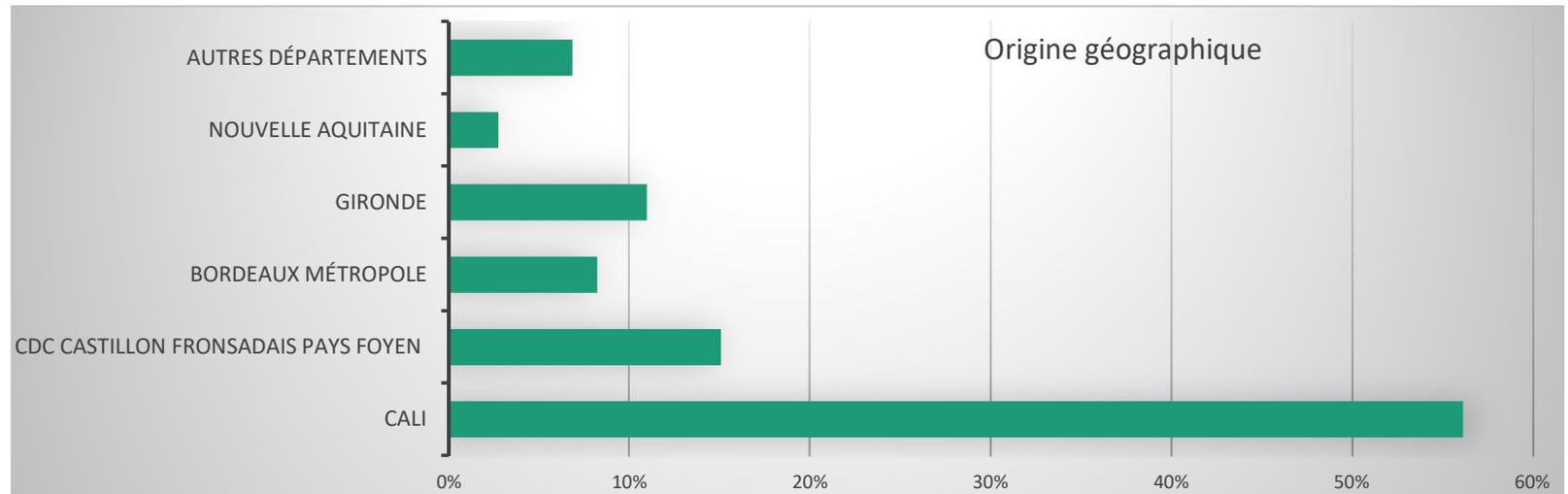


74 % des ménages hébergés sont des parents seuls avec leur(s) enfant(s). Cette année, 1 seul père accompagné de son fils a bénéficié d'un hébergement (contre 4 l'année dernière).

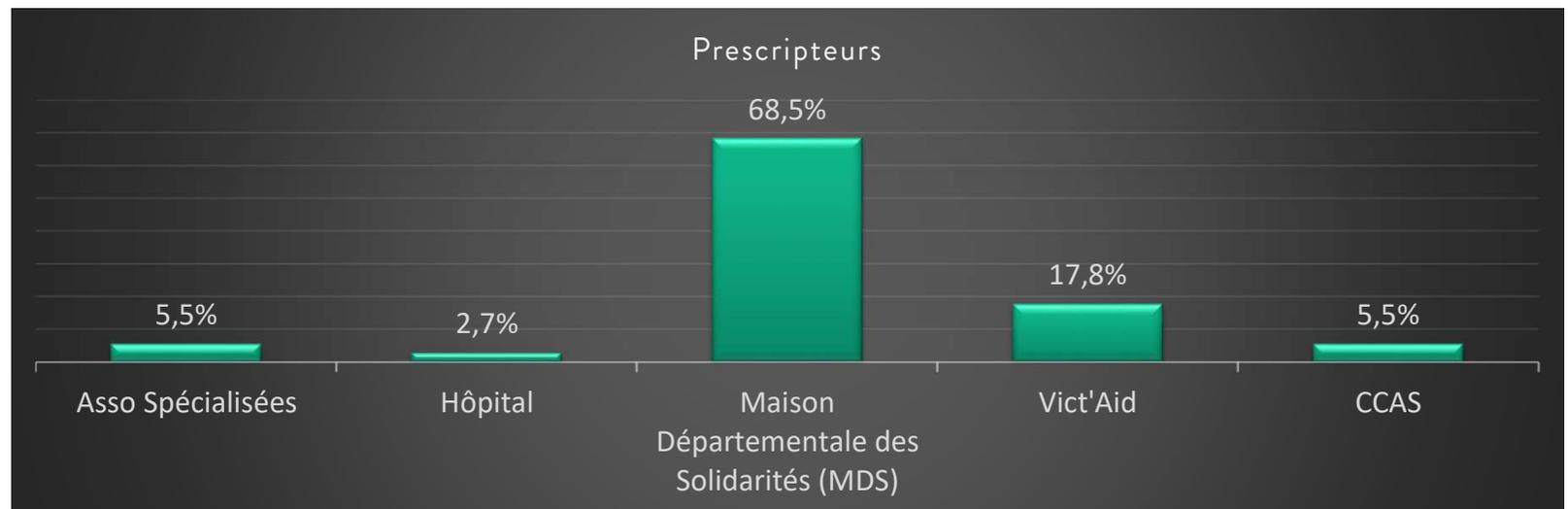
21,5 % des enfants accueillis ont moins de 3 ans. Les maîtresses de maison et les travailleurs sociaux effectuent tout un travail d'observation et de soutien à la parentalité en lien avec les partenaires (Assistants de Service Social du département, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Educateurs spécialisés référents en protection de l'enfance, Technicien d'Intervention Social et Familial ...) sans se substituer aux droits communs.

ORIENTATIONS

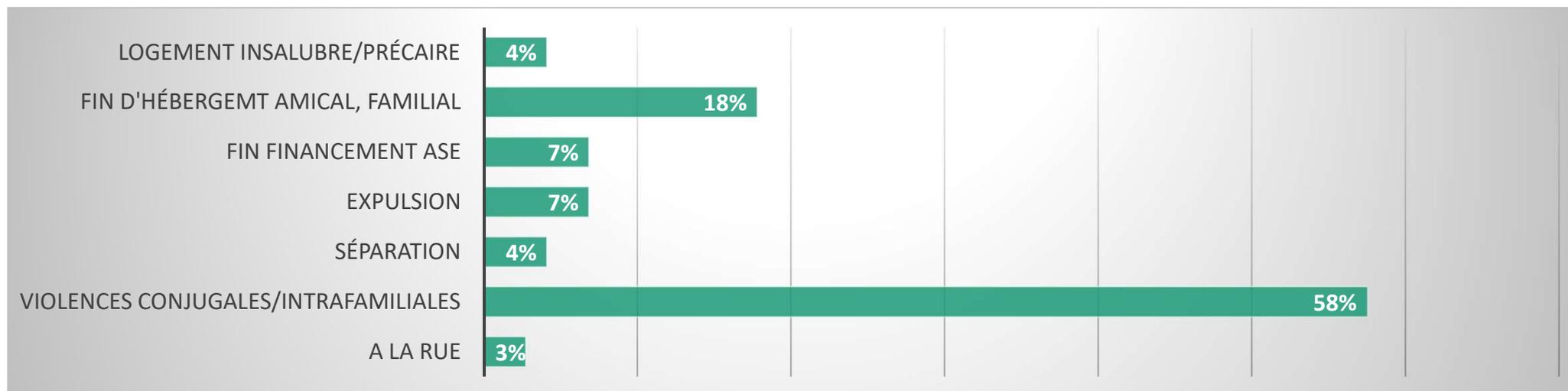
La majorité des ménages est issue du territoire du Grand Libournais (56 %)



Les ménages sont désormais orientés via le SIAO urgence. Les principaux prescripteurs sont les MDS (68%), Vict'Aid (18 %), des services spécialisés (SOS Femmes 93, mandataire judiciaire, AVDL, PAPE du CAIO), les CCAS et enfin le service social de l'hôpital.



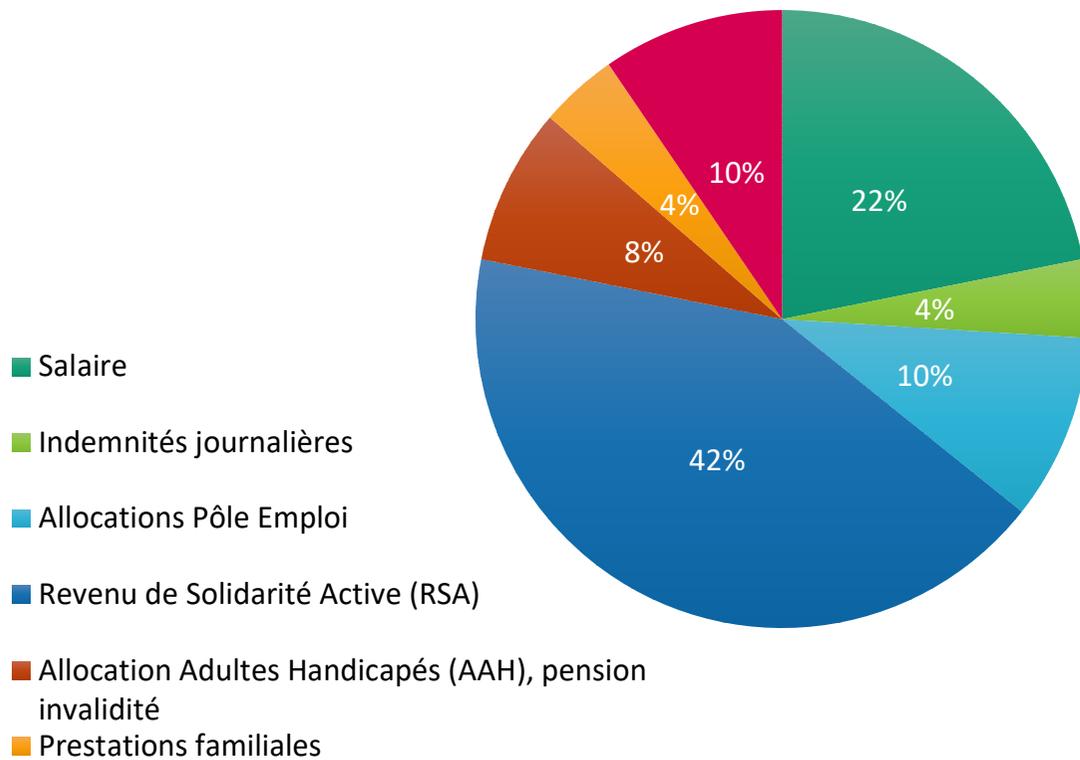
MOTIFS D'ENTRÉE



58 % des personnes hébergées arrivent suite à des violences conjugales ou intrafamiliales. En 2022, **42** femmes ont fui un conjoint ou un parent/frère/enfant violent. 1 femme dormait dans sa voiture avec son enfant.

LES RESSOURCES

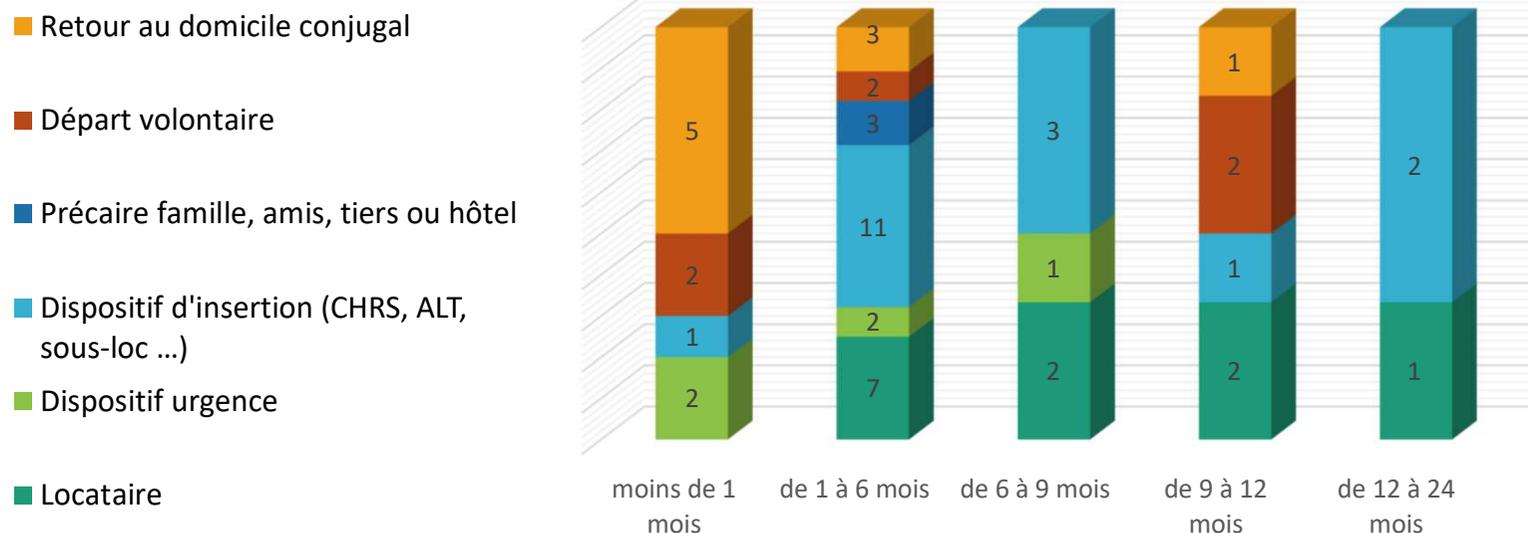
La grande majorité des ménages hébergés (90 %) perçoivent des revenus (RSA, AAH, ARE, salaire ou prestations familiales). 7 personnes sont sans aucune ressource à leur arrivée.



Précision : Le RSA est souvent complété des prestations familiales.

LES SORTIES

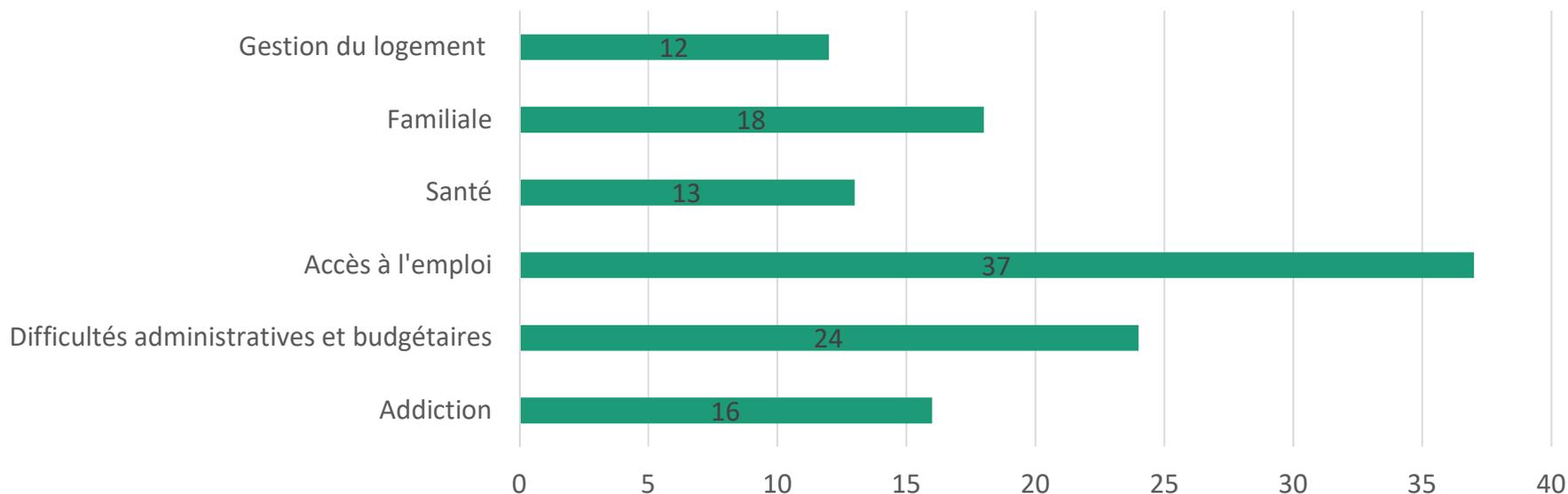
Sorties et durées d'hébergement



La durée de séjour moyenne est de 5,3 mois, et varie entre 6 et 667 jours. **En 2022, 53 ménages sont sortis du DHUP soit 139 personnes (62 adultes – 77 enfants)**. La famille présente pendant presque 2 ans a rencontré de nombreuses difficultés (situation familiale et occupation du logement). Au moment de sa proposition de logement, son dossier a été refusé car Madame avait pris la décision de divorcer. Elle est finalement partie vers du logement privé dans un autre département.

La grande majorité des séjours est inférieure à 6 mois (71%). Les durées de séjour en DHUP sont étroitement liées à la fluidité des dispositifs d'insertion. 40 % des séjours durent moins de 3 mois. 50 % des personnes restées moins d'un mois sont des femmes victimes de violences qui sont retournées au domicile conjugal. 32% des sorties sont vers des dispositifs d'insertion, 22,5 % vers du logement autonome.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE L'HÉBERGEMENT (SUR LES 53 MÉNAGES SORTIS)



- 70 % des familles se sont heurtées à des freins d'accès d'emploi (situation familiale envahissante pour la plupart, problème de santé, de mode de garde...).
 - 45 % ont eu besoin d'un accompagnement administratif (procédure juridique, droit au séjour, ouverture de droits CPAM, déclaration d'impôt, ...).
- Cette année, une famille issue de la communauté des gens du voyage est sortie, un gros travail a été fait autour de l'occupation du logement, notamment des troubles de voisinage (beaucoup d'allers et venues, de bruit, ...), de la scolarisation des enfants, situation administrative confuse, absence de proposition de logement de la CLA.

Focus : l'accueil des femmes victimes de violences conjugales

Nombre de femmes concernées : 42

37 familles monoparentales et 5 femmes seules

58 enfants

Moyenne d'âge des femmes : 35 ans
Moyenne de la durée de séjour : 149 jours soit 5 mois
Nombre de personnes sorties : 72 soit 31 ménages

Femmes enceintes : 5

10705 journées réalisées

Pour rappel, les violences conjugales sont celles qui s'exercent à l'encontre d'un conjoint ou concubin. Il peut s'agir de violences psychologiques (mots blessants, insultes, menaces ...), physiques (coups, blessures), sexuelles (actes et pratiques imposés ...), économiques, administratives, matérielles ...

En 2022, 58 % des familles accueillies sur le dispositif d'urgence sont des femmes victimes de violences.



LES MOMENTS FORTS DE 2022

Ouverture de 2 places destinées à l'accueil de femmes victimes de violences

Finalisation de l'écriture du projet de service

Gestion des places par le SIAO

Contractualisation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) en cours

Obtention du diplôme de Monitrice Educatrice pour une des maitresses de maison

Poursuite des ateliers HEP financés par la CAF via le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REEAP)

Visite de Madame la Préfète de la Gironde, Mesdames les déléguées régionale & départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, Messieurs les Maires d'Arveyres et de Libourne d'un lieu d'hébergement accueillant des femmes victimes de violences conjugales.

LES MOMENTS FORTS DE 2022

Mise en place d'ateliers socio esthétiques



Sorties à la base de loisirs du lac des Nauves à Coutras et au lac de Gurson à Villefranche-de-Lonchat



LES MOMENTS FORTS DE 2022

Participation à la journée intitulée « sans haches et sans fusils » au sein de la maison de la création artistique MECA à Bordeaux. Organisée par l'Association Pli et la Vie de Radeauelle, la journée s'est déroulée en deux parties : en matinée, l'atelier d'autodéfense verbale à travers le jeu ; l'après-midi, après un repas végé offert, visite guidée de l'exposition en cours et participation à une performance artistique. 4 résidentes et une professionnelle y ont participé, le 16/06/2022.



Les résidentes sont sorties à Bordeaux, dans un centre culturel, pour apprendre à se voir autrement que victime, avec des réponses et des répliques à donner. Elles ont pu s'essayer à un jeu de rôles, rire et apprécier les réalisations des autres puis enfin assister à une présentation artistique d'une artiste contemporaine.

Participation à un atelier d'autodéfense (mixte) proposé par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) à Libourne, organisé par l'Association « les affolées de la frange ». Matinée de 3 heures, deux participantes, le 30/11/2022.



L'objectif de cette rencontre est de sensibiliser à des schémas de domination et d'apprendre à maîtriser des outils de défense. Encore une fois, se voir autrement, gagner en confiance en soi, apprendre quelques outils et techniques pour stopper la violence et ne pas se laisser atteindre. Contact et animation très appréciés par les participantes.

POURSUITE DES ATELIERS HEP ! (OCTOBRE 2022 – DÉCEMBRE 2022)

- * 9 interventions collectives en groupe de 2/3 familles toutes victimes de violences intrafamiliales.
- * 8 ateliers « Café des Parents » animés par la psychologue
- * 10 familles dont 19 enfants ont participé à ces ateliers

L'objectif est de favoriser des moments privilégiés de relation entre l'enfant et son parent, permettre de nouveaux modes de relation à partir d'activités partagées et ainsi valoriser les rôles et les compétences des parents.

Le rôle de la psychologue a pu être désacralisé lors des premiers ateliers. Les mères interpellent facilement la psychologue lors du partage des activités au sujet de leurs enfants. Il est remarqué lors des ateliers une forte capacité d'adaptation des enfants même pour les plus jeunes : aptitude à attendre, à respecter les consignes tout en investissant l'activité, capacité à respecter les règles de sécurité. Parents et professionnelles observent à l'inverse aux domiciles des comportements agités et des oppositions fréquentes. On peut supposer que ces enfants sont fortement demandeurs de nourritures psychiques et cognitives et d'une ouverture vers l'extérieur. Il est repéré, au fil des ateliers, chez la plupart des familles, une tendance au repli, à la peur du monde extérieur et à la dépressivité. Ce que nous pouvons supposer comme une conséquence du climat de violence vécu par le passé, mais aussi comme des éléments structurels chez ces parents.

LES ATELIERS HEP

Tous ces ateliers permettent de mettre en évidence certains modes de fonctionnement des enfants, certains pouvant nécessiter une prise en charge spécialisée : psychothérapie, orthophonie, bilan psychologique. Ce qui a pu mettre au travail certaines familles.



OBJECTIFS CPOM

S'ASSURER DE LA FLUIDITÉ DE LA STRUCTURE EN MAÎTRISANT LES DURÉES DE SÉJOUR

		Réalisés 2021	Objectifs 2022	Réalisés 2022
Réduction de l'accueil des personnes accueillies dont la durée de séjour excède 18 mois sans évaluation sociale active et demande de logement social	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois	27 %	30 %	30 %
	Sur le total des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois : *pourcentage de personnes à droits complets ayant déposé une demande de logement social	100 %	100 %	100 %
Réduire les séjours de très longues durées	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 9 mois	0	12 %	16 %

OBJECTIFS CPOM

AMÉLIORER LA GESTION ET OPTIMISER L'EMPLOI DES RESSOURCES

		Réalisés 2021	Objectifs 2022	Réalisés 2022
Mesurer l'effectivité de l'accueil dans les établissements	Nombre de journées réalisées pendant l'année N / nombre de journées théoriques pendant l'année N (= nombre de places financées x 365 jours)	90 %	97 %	106 %

OBJECTIFS CPOM

FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Réalisés 2021	Objectifs 2022	Réalisés 2022
Suivre les sorties effectuées dans l'année et la nature des dispositifs de sortie	Nombre de personnes sorties sur l'année N / nombre de places sur l'année N	250%	250%	267 %
	Nombre de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	25%	25%	25 %
	Nombre de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	7%	7%	1 %
	Nb de personnes sorties vers un autre dispositif d'hébergement sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	44%	40%	42 %
	Nb de personnes sorties sans solution sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	2%	21%	6 %
	Nombre de personnes sorties « autres » (dispositif sanitaire, médico-social...) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	21%	7%	26 %

OBJECTIFS CPOM

FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Réalisés 2021	Objectifs 2022	Réalisés 2022
Garantir un travail en collaboration avec les SIAO pour la prise en charge des situations complexes	Nombre de refus d'une orientation par la structure pendant l'année N / nombre d'orientations SIAO pendant l'année	0	5	0
	Nombre de refus d'une orientation par le ménage pendant l'année / nombre d'orientations SIAO pendant l'année	12%	12%	0

OBJECTIFS CPOM

MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À UN LOGEMENT

		Réalisés 2021	Objectifs 2022	Réalisés 2022
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers un logement	Nombre de personnes à droits complets disposant d'une demande de logement social active au 31/12 / nombre de personnes hébergées au 31 décembre de l'année N-1	92 %	92 %	112 %

OBJECTIFS CPOM

MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À L'EMPLOI

		Réalisés 2021	Objectifs 2022	Réalisés 2022
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers l'emploi	Nombre de personnes sortis vers l'emploi (CDD, CDI, intérim, IAE) ou la formation (diplômante, qualifiante) dans l'année/Nombre de personnes sorties	13%	14%	17%
	Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties avec emploi (ou formation) sur l'année N / Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties sur l'année N	13%	14%	13%